



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/SC.1/AC.5/2003/3
5 mars 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports routiers

Réunion spéciale sur l'application de l'Accord européen
sur les grandes routes de trafic international (AGR)
(Dix-neuvième session, 6 et 7 mai 2003,
point 5 de l'ordre du jour)

**EXAMEN DE PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS
À L'ANNEXE 1 DE L'AGR**

Communication de l'Azerbaïdjan

La Mission permanente de la République d'Azerbaïdjan auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève propose l'amendement suivant à la E 002:

Prolongation de la E 002 jusqu'à Sadarak.

Nouvelle désignation générale:

E 002 Alat – Qazimammad – Saatli – Horadiz – Megri – Ordubad – Djulfa – Nakhchivan
– Sadarak – Turquie

Il est également demandé qu'Ordubad, Nakhchivan et Sadarak figurent sur la carte officielle de l'AGR.

